

## PLAN D'ACTION DU FDT

**2025-2027**

Dans un contexte politique dominé par les forces de centre-droit, par des tensions géopolitiques accrues et par un souci de simplification, le secteur du FDT devra faire face à de nombreux défis : nous devons défendre les réglementations européennes progressistes déjà adoptées (Due Diligence (CSDDD) et la directive sur les rapports, ainsi que le Green Deal) ; nous devons intervenir activement dans les processus législatifs en cours (Pratiques commerciales déloyales ; Mercosur) ; nous poursuivrons les projets que nous avons déjà entamés (nos demandes sur la sous-traitance et les intermédiaires du travail ; les activités liées à la viande et au tabac) ; nous mettrons en pratique les initiatives adoptées lors du Congrès de l'EFFAT (eau ; main-d'œuvre migrante) et nous compilerons un aperçu des réglementations européennes existantes dans notre secteur et de leur pertinence pour les travailleurs. Nous poserons également notre candidature pour un nouveau projet de l'UE ("Le secteur alimentaire, un secteur stratégique pour l'Europe").

### **En avant toute : Pour les gens et la planète**

#### **Green Deal, politique industrielle et transition juste**

Nous examinerons les propositions de la Commission européenne et prêterons attention à ce qui suit :

- Nos demandes de transition juste sont prises en compte, y compris la demande d'un cadre de transition juste et d'une directive de transition juste pour anticiper le changement.
- Continuer à promouvoir les demandes de l'EFFAT contre la maximisation de la valeur actionnariale et la concentration du pouvoir.
- Les secteurs FDT et leurs travailleurs sont pris en compte dans toutes les initiatives de politique industrielle
- que toute allocation de fonds publics soit liée à des conditions sociales (sécurité de l'emploi, création d'emplois de qualité, investissement dans l'amélioration et la requalification des compétences et respect de la négociation collective)
- Nous évaluerons l'impact de l'IA dans notre secteur.

#### **Changement climatique - les ressources en eau et les conséquences sur l'emploi et les travailleurs**

Comme l'a décidé le VI<sup>e</sup> Congrès de l'EFFAT, "l'EFFAT lancera un débat stratégique sur l'utilisation de l'eau dans nos secteurs et sur l'impact de la pénurie d'eau, en s'appuyant sur le travail inspirant déjà entrepris par certains affiliés. L'EFFAT développera sa position sur l'utilisation durable des ressources en eau". Nous nous engageons donc à

- Travailler à l'élaboration d'une position de l'EFFAT sur l'utilisation durable des ressources en eau, y compris la qualité de l'eau, les droits à l'eau, la rareté de l'eau, la concurrence en matière d'eau et l'impact sur la main-d'œuvre.

- Élaborer une directive sur les températures maximales de travail et les phénomènes météorologiques extrêmes, qui ne devrait pas être axée uniquement sur le travail à l'extérieur, mais aussi sur les travailleurs d'usine

### **Diligence raisonnable**

Sous prétexte de simplification, la Commission européenne a rouvert fin février 2025 diverses directives et règlements sous l'intitulé "paquet omnibus". Selon l'annonce, il s'agit d'harmoniser les obligations de reporting (CSDDD, CSRD, taxonomie). Cependant, la proposition interfère maintenant profondément avec la substance réglementaire de ces législations, qui ont été adoptées et clôturées au cours du dernier mandat.

- Dans les mois à venir, l'EFFAT se battra contre ces changements qui sont également préjudiciables au secteur des FDT.
- Nous expliquerons clairement, lors du débat politique sur l'Omnibus, pourquoi les propositions de la Commission européenne sapent l'objectif des différents règlements et sont au détriment des travailleurs d'ici et du monde entier.

### **Mercosur : lutte contre l'accord actuel et en faveur du commerce équitable**

L'accord UE-Mercosur tel qu'il a été négocié n'améliore aucun des points auxquels l'EFFAT s'est opposée dans la résolution adoptée à l'unanimité lors du Congrès de l'EFFAT en novembre 2024.

- Le secteur FDT collaborera avec les autres secteurs et comités de l'EFFAT, ainsi qu'avec les alliés européens, pour veiller à ce que cet accord spécifique ne soit voté ni au Conseil ni au Parlement européen. Nous prendrons également des initiatives appropriées au niveau national.
- L'EFFAT rassemblera des données et des informations montrant l'effet négatif sur les travailleurs de nos secteurs.
- L'EFFAT s'efforcera de parvenir à une compréhension commune du "mécanisme de rééquilibrage", inclus pour la première fois dans un accord de libre-échange.
- L'EFFAT collaborera avec l'UITA sur l'accord du Mercosur et ses effets sur les deux continents.

### **En avant la lutte : Pour une Europe équitable pour les travailleurs**

#### **Améliorer les conditions de travail des travailleurs migrants au sein de l'UE et en provenance de pays tiers**

Les travailleurs migrants, qui occupent principalement des postes dits peu qualifiés, se voient souvent refuser les droits fondamentaux du travail : Ils sont moins bien payés, doivent souvent travailler plus longtemps et sont logés dans des conditions inacceptables. Les mouvements migratoires et le statut juridique des travailleurs mobiles sont souvent peu clairs.

Pour travailler aux côtés des travailleurs migrants afin d'améliorer leurs conditions de travail et de vie dans les pays cibles respectifs le secteur s'engage à

- développer une vue d'ensemble des mouvements migratoires et des pays d'origine, ainsi que de la base juridique de la mobilité,
- identifier les lacunes réglementaires dans la législation européenne et/ou le manque de contrôle des États membres

- travailler activement à l'extension du réseau de conseils syndicaux financés par l'UE
- évaluer la possibilité de permettre l'adhésion transfrontalière aux syndicats
- examiner les conditions de logement.
- l'échange de bonnes pratiques en matière d'organisation des travailleurs migrants en coopération avec le groupe de travail de l'EFFAT sur l'organisation et le renouveau syndical

### **L'EFFAT demande une directive européenne sur les intermédiaires du travail et les conditions de travail équitables dans les sous-traitance**

Nous poursuivrons le travail entamé dans le cadre du projet sur la viande :

- Le groupe de travail de l'EFFAT sur les intermédiaires et la sous-traitance, qui réfléchira à ce texte législatif, élaborera des stratégies pour inscrire cette demande à l'ordre du jour de l'UE et maintenir l'élan autour de cette question.
- L'EFFAT maintiendra la pression politique sur les institutions européennes et continuera à promouvoir sa demande d'une directive européenne sur les intermédiaires du travail et les conditions de travail équitables dans les chaînes de sous-traitance.
- L'EFFAT jouera un rôle actif dans le rapport INI du Parlement européen sur la sous-traitance et les intermédiaires.
- L'EFFAT organisera un événement de haut niveau pour présenter ses demandes sur la sous-traitance et les intermédiaires.
- Nous continuerons à collecter des exemples concrets au niveau national montrant le besoin urgent de réglementer la sous-traitance et les intermédiaires au niveau européen

### **Directive sur les pratiques commerciales déloyales**

Comme il a été décidé au Congrès, "l'EFFAT plaidera en faveur de l'amélioration de la directive sur les pratiques commerciales déloyales, y compris l'interdiction des ventes à des prix inférieurs aux coûts de production".

Cette directive est un instrument important lorsqu'il s'agit de contrer la pression sur les prix exercée sur les fournisseurs du secteur agricole et alimentaire. Une amélioration de la directive permettrait de contrer l'un des arguments préférés des employeurs dans les négociations collectives (*"Une augmentation de salaire n'est pas possible parce que les détaillants nous pressent avec des pratiques déloyales"*).

- Parvenir à une position de l'EFFAT sur au moins les points clés suivants :
  - Champ d'application : l'effet protecteur de la directive doit s'appliquer à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille.
  - Toutes les pratiques commerciales déloyales doivent être interdites par le biais d'une clause générale, en particulier la vente à perte.
  - Il faut davantage d'inspections et une mise en œuvre plus efficace.
- Faire campagne pour cette position - plaidoyer auprès des décideurs politiques européens
- Travailler à l'élaboration d'une position commune avec FoodDrinkEurope, au moins en ce qui concerne le champ d'application.
- Participer activement aux travaux de l'Observatoire de la chaîne agroalimentaire de l'UE

### **Poursuite des projets spéciaux dans l'industrie de la viande et du tabac**

**Le projet sur la viande** a montré que l'action syndicale était essentielle pour garantir de meilleures normes de travail dans l'ensemble de l'industrie de la viande. Le projet a conduit à une plus grande transparence sur les conditions de travail dans les différents pays, à une coopération transfrontalière et, en fin de compte, à des revendications communes.

- Nous poursuivrons ces efforts par un dialogue régulier en ligne ou lors de l'assemblée générale du secteur FDT.
- Suivi des efforts d'organisation en cours, notamment celui de la Couronne danoise

Le **projet tabac** a commencé à comprendre la transformation du secteur du tabac et son impact sur l'emploi et les emplois du futur.

- Les résultats seront analysés en collaboration avec le comité de pilotage et des recommandations seront élaborées en vue d'une transition équitable du secteur.
- Jouer un rôle actif dans la prochaine révision de la directive sur les produits du tabac et d'autres directives importantes pour le secteur.

### **Se battre pour aller de l'avant : Pour une EFFAT forte**

#### **Aperçu des réglementations européennes en vigueur dans nos secteurs et de leurs effets sur la main-d'œuvre**

L'objectif est de fournir aux travailleurs une vue d'ensemble facile à comprendre qui leur permette de comprendre la législation européenne et de reconnaître la valeur ajoutée qu'elle représente pour eux.

#### **Mise en place de nouveaux CEE dans nos secteurs FDT**

Dans nos secteurs FDT, nous disposons actuellement d'environ 130 CEE coordonnés par l'EFFAT. Nous poursuivrons nos efforts en vue de créer de nouveaux CEE, de coordonner les CEE existants et d'améliorer le travail des CEE là où c'est nécessaire.

#### **Organisation et renforcement des capacités**

L'EFFAT poursuivra ses efforts d'organisation et de renforcement des capacités en se concentrant spécifiquement sur le secteur de la viande en Europe centrale et orientale. Nous tirerons les leçons des résultats obtenus grâce à l'organisation au sein de Danish Crown et poursuivrons ces efforts.

#### **Candidature pour un nouveau projet de l'UE intitulé "Le secteur alimentaire, un secteur stratégique pour l'Europe"**

Ce projet se déroulerait sur 24 mois en 2026 et 2027. Il nous permettrait de travailler sur les questions de ce plan d'action.

La méthodologie de ce projet consisterait à a) développer une expertise sur la question suivante : "Qu'est-ce qui perturbe la résilience du secteur alimentaire aujourd'hui et à l'avenir ? "Qu'est-ce qui perturbe la résilience du secteur alimentaire aujourd'hui et à l'avenir?" et b) d'élaborer des scénarios pour les différentes voies de développement possibles, en mettant l'accent sur les conditions de travail et l'emploi.